

## ÉTUDE AUPRÈS DES PERSONNES FRÉQUENTANT DES SERVICES D'AIDE

### Vos données personnelles

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et à la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees). Ces réponses ainsi que les données pseudonymisées obtenues par appariement avec des données du Système national des données de santé (SNDS), de l'état civil ou d'autres données administratives disponibles seront conservées pendant dix ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche. Ces données pourront être réutilisées dans le cadre d'études ultérieures menées par d'autres chercheurs.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

Seuls l'Insee et la Drees sont destinataires des données d'identification (nom, prénom et coordonnées), ainsi que les Archives de France conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine ; elles seront conservées pendant 2 ans.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification et, de limitation au traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données. Elles peuvent aussi s'opposer à l'appariement avec les données du SNDS et à la réutilisation dans le cadre d'études ultérieures menées par d'autres chercheurs. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Insee (contact-rgpd@insee.fr) ou de son délégué à la protection des données du Ministère l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique à Bercy (139 Rue de Bercy, 75012 Paris). Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil (www.cnil.fr).

